



P. V. AYOTTE, Editeur-Propriétaire

EDITION BI-HEBDOMADAIRE

REDIGE EN COLLABORATION

L TRIFLUVIEN Journal Bi-Hebdomadaire ABONNEMENT: Un An \$2.00 Six Mois \$1.00

FONDERIE CANADIENNE Remillard & frere Propriétaire 29, Rue St-Georges, 29 TROIS-RIVIERES.

Blouin, Boisvert & Cie MARCHANDS DE F=EL=R ET QUINCAILLERIES

MANUFACTURIERS D'Engins, Machineries Pour Moulins de tous genres Arbre de Couche, Poul es, Etc

A L'ENSEIGNE DU GROS Cadenas 30 Rue Des Forges En Face du Marché TROIS-RIVIERES

Ed. Neveu Grand Avantage TROIS-RIVIERES M. J. E. P. RACICOT, demeurant au numéro 1334 Rue Notre-Dame, Montréal, qui avait décidé de venir passer tous les jeudis à Trois-Rivières et qui a obtenu tant de succès, mais vu, le nombre de ses malades à Montréal, se voit donc avec peine obligé de discontinuer ses voyages de chaque semaine.

F. Valentine & Cie COMPTABLES ET Agents d'Assurances Représentent les Compagnies suivantes: L'Equitable Ass. Socty La Commercial Union La Western La Louisville, Kentucky The Accident Ins. Co. of North America. BUREAU: 30, Rue Royale TROIS-RIVIERES

DD. NEVEU, Ferblantier. 8 mai 89-3m. TAILLEUR DE PRATIQUE ZOE GUILLEMETTE NO. 156 RUE NOTRE-DAME TROIS-RIVIERES

HOTEL St. James TROIS-RIVIERES Madame Vve NAPOLEON DUFRESNE à l'honneur d'informer le public voyageur qu'elle vient de faire l'acquisition du splendide Hotel connu sous le nom de HOTEL ST. JAMES

DEPOT DE Remèdes Sauvages J. E. P. RACICOT Chez M. O. CARIGNAN, Importateur

M. J. E. P. RACICOT, demeurant au numéro 1334 Rue Notre-Dame, Montréal, qui avait décidé de venir passer tous les jeudis à Trois-Rivières et qui a obtenu tant de succès, mais vu, le nombre de ses malades à Montréal, se voit donc avec peine obligé de discontinuer ses voyages de chaque semaine.

CATARHTE RHUME DE CERVEAU COMMENT LES GUERIR BAUME NASAL. CALME, NETTOIE, GUERIT. S. LACHANCE, PROPRIETAIRE. 1538 ET 1540 RUE STE-CATHERINE, MONTREAL.

Marché des Trois-Rivieres Trois-Rivières, 4 Mars 1890 (Corrigé tous les Mardis et Samedis) FARINE \$ c s e

LES AGENTS - DES - TÉNÈBRES PAR LUCIEN DARVILLE [Suite.] Ma bonne mère, ne m'en voulez pas, répliqua le jeune médecin. La souffrance m'a rendu ombrageux, et d'ailleurs, ajouta-t-il tristement, pourquoi me réjouirais je du bon souvenir que que m'a conservé Camille, si je ne dois plus le revoir?

VIN DE GRAPOTEAU DELICIEUX, NUTRITIF, RECONSTITUANT. LE VIN DE GRAPOTEAU nourrit les malades, les convalescents, les vieillards et toutes personnes affaiblies d'Anémie, de chlorose, de Diarrhées, de Dyspepsie, de Névroses, de Migraines, de Néphroses, de Rhumes, de Catarrhes, de Stomatites, de Goutte et de Estomac.

LES AMERS INDIGENES! Le plus économique en même temps que le plus efficace tonique stomacal et digestif. LES AMERS INDIGENES ont une efficacité toujours certaine, l'absence de tout principe dangereux, et la modicité du prix.

LES AGENTS - DES - TÉNÈBRES PAR LUCIEN DARVILLE [Suite.] Ma bonne mère, ne m'en voulez pas, répliqua le jeune médecin. La souffrance m'a rendu ombrageux, et d'ailleurs, ajouta-t-il tristement, pourquoi me réjouirais je du bon souvenir que que m'a conservé Camille, si je ne dois plus le revoir?

LES AGENTS - DES - TÉNÈBRES PAR LUCIEN DARVILLE [Suite.] Ma bonne mère, ne m'en voulez pas, répliqua le jeune médecin. La souffrance m'a rendu ombrageux, et d'ailleurs, ajouta-t-il tristement, pourquoi me réjouirais je du bon souvenir que que m'a conservé Camille, si je ne dois plus le revoir?

LES AGENTS - DES - TÉNÈBRES PAR LUCIEN DARVILLE [Suite.] Ma bonne mère, ne m'en voulez pas, répliqua le jeune médecin. La souffrance m'a rendu ombrageux, et d'ailleurs, ajouta-t-il tristement, pourquoi me réjouirais je du bon souvenir que que m'a conservé Camille, si je ne dois plus le revoir?

LES AGENTS - DES - TÉNÈBRES PAR LUCIEN DARVILLE [Suite.] Ma bonne mère, ne m'en voulez pas, répliqua le jeune médecin. La souffrance m'a rendu ombrageux, et d'ailleurs, ajouta-t-il tristement, pourquoi me réjouirais je du bon souvenir que que m'a conservé Camille, si je ne dois plus le revoir?

de jeune docteur dans les siennes, si plus faible que Marc, les forces vous ont manqué, il faut désormais qu'en vous la confiance succède à ce morne abattement, pour qu'à mon retour, je vous trouve debout. — Oui, oui, mon ami, répondit le docteur ému; si je ne vous obéissais pas d'ailleurs, je commettrais la plus noire ingratitude.

Le soir même, Me Desbarres prenait le train de Paris par le Mans, sans que, sauf les membres de sa famille, personne, à Angers, connût le but réel de son voyage.

CHAPITRE XII Une course à Longchamps. Dans un coquet appartement de la rue du Heilder, Maxime Dubouchet mettait la dernière main à sa toilette.

Le jeune élégant avait peu changé depuis le jour où nous l'avons vu se présenter à la Girodière. Cependant la pâleur malative de ses traits s'était peut-être accentuée; sa lèvre se retrouvait avec une expression encore plus amère, et une légère ride, indice de quelque préoccupation secrète, se creusait parfois sur son front soucieux.

Ce jour-là, Maxime semblait néanmoins assez dispos. Il était vêtu d'un élégant costume de sportsman, et prenant des mains de son valet de chambre, Baptiste, la cravache que celui-ci lui tendait, il regarda l'heure.

Midi et demi à peine, dit-il; je suis en avance. Vous ferez atteler le coupé pour une heure, Baptiste; ces Messieurs ne peuvent tarder à venir. — Oui, Monsieur, répondit le valet de chambre. Un violent coup de sonnette se fit entendre au même instant, et Baptiste rentra presque aussitôt.

M. Guillaume attend Monsieur dans le fumoir, dit-il. — Fort bien; j'y vais, répliqua Maxime. Et il se rendit immédiatement dans la pièce indiquée, où, assis sur un divan, un homme d'une cinquantaine d'années, un peu obèse, l'air assez vulgaire, et portant sur le visage une expression de présomptueuse nullité, l'attendait en fumant une cigarette.

Bonjour, cher ami, dit Maxime en tendant le bout des doigts au nouveau venu; vous êtes exact au rendez-vous. — Je n'avais garde d'y manquer. Le temps est splendide; le terrain va être excellent et nous aurons une steeple-chasse magnifique.

Tant mieux. Aux dernières réunions, mes bêtes favorites m'ont joué des tours abominables, et je suis, comme on dit, déçavé. Aujourd'hui, le succès dépend de moi seul, heureusement, et avec Turlurette, je suis sûr d'arriver bon premier. Cela me procurera un magot qui viendra fort à propos. — Allons donc; que me racontez-vous là? Un héritier d'hier!

Si vous croyez, mon cher Guillaume, que je roule sur l'or et sur l'argent, vous vous trompez beaucoup. Mais le notaire Cavalon prétend qu'il n'a plus de fonds disponibles à m'envoyer. J'ai bien fait mettre deux mémoires en vente, mais il n'a pas encore trouvé d'acquéreur. — Comment, Maxime, est-ce que vous voudriez vous défaire de vos propriétés de Saint-Séverin? demanda Guillaume avec vivacité. Cela me contrairierait beaucoup. — Pourquoi? dit Maxime étonné. — Mais parce que pour les prochaines élections, j'ai besoin d'avoir dans ma circonscription le plus d'amis possible parmi les électeurs influents. Vous savez combien les réactionnaires gagnent du terrain dans notre Anjou. — Quis m'importe la politique? murmura M. Dubouchet avec un geste de lassitude. — Vous en parlez à votre aise, répliqua M. Guillaume avec impatience; je n'ai point d'oncle de quarante mille livres de rentes, moi. La fortune que ma femme m'a apportée s'est trouvée fortement ébréchée par de malheureuses spéculations de Bourse, et ma situation de député m'est indispensable; elle me donne un pied dans certaines affaires qui me procureront d'importantes bénéfices. Ainsi, mon cher, attendez quelques mois avant d'opérer les ventes en question; si vous êtes embarrassé d'ici là, je vous aiderai, mais il me faut votre concours pour ma réélection. Je sais bien que la disparition de votre oncle et l'emprisonnement du docteur Préal sont de bons atouts pour moi, mais... Maxime frappa du pied, (A continuer)

LE TRIFLUVIEN

Mercredi, 9 Juillet 1890

Grand Pique-nique

C'est aujourd'hui qu'à lieu le grand pique-nique organisé par les conservateurs.

Sir Hector Langevin arrivera par le train de 11.30 hrs. Tous les députés du district seront présents.

Nous engageons fortement tous nos amis à se faire un devoir de prendre part à cette démonstration.

Un mot d'ordre

Pour atténuer le résultat de leur déconfort dans notre région, les libéraux ont reçu un mot d'ordre. Parlez-leur des élections qui viennent d'avoir lieu et de suite vous les entendrez crier sur tous les tons : "C'est là faute de Mgr Laffèche."

Mgr Laffèche est parti vers le milieu de mai pour sa visite pastorale. Les libéraux vont jusqu'à dire que Sa Grandeur avait fait là une tournée électorale.

Réflexions

Dans une page restée célèbre, Laménais a écrit les lignes suivantes :

"A mesure que la vérité disparaît de la constitution, des lois, des mœurs, l'Etat s'affaiblit, sa vie s'éteint, et il arrive un moment où il faut de toute nécessité que tout périsse ou que tout se renouvelle."

Ces paroles admirables s'appliquent à une manière frappante à la situation politique dans laquelle se trouve actuellement la province de Québec.

Il n'y a pas à le nier, les vrais principes, les principes chrétiens, obligatoires de la conscience, disparaissent rapidement de nos mœurs politiques et sont remplacés par la corruption et la vénalité. L'erreur se substitue à la vérité.

Les dernières élections nous ont fournies un exemple frappant et l'exemple est d'autant plus pernicieux qu'il part de haut.

C'est une chose désolante pour un pays que de voir la corruption s'exercer en grand dans toutes les classes de la société.

Aujourd'hui pour régner, les politiciens ne craignent pas d'acheter les consciences en bloc et en détail. Autrefois on pouvait à peine influencer quelques électeurs, avec de l'argent ; maintenant, on n'achète pas seulement des particuliers, mais encore des paroisses entières et même des comtés, au moyen de promesses d'argent, de remises de fonds etc.

Un gouvernement a-t-il besoin de la voix d'un conseiller législatif, ou d'un député ? De suite, on fait miroiter devant ses yeux quelques écus d'or ; ou bien on lui promet et donne une position lucrative, et aussitôt le vote de cet homme est acquis à celui qui le paie.

Un candidat veut-il remporter son élection ? Vite il fait le tour de son comté, distribuant par ci par là quelques centaines de piastres à des cabaleurs de renom, qui gardent pour eux la plus grande partie de cet argent et font servir le reste à l'achat des électeurs.

Ces derniers oubliant les devoirs de la conscience, ne craignent pas de trafiquer leur vote pour un vil métal et au mépris de l'honneur, enrégimentent leur voix en faveur du candidat qui les paie le plus haut prix.

Ces choses incroyables sont arrivées à un degré tellement scandaleux qu'ils faut absolument réagir.

Dans une paroisse, on donne de l'argent, dans une autre on fait des promesses et ailleurs on fait distribuer la boisson par caisses.

Ces faits sont patants et se font au grand jour, en plein soleil.

La dernière campagne électorale nous a révélée cet état de choses alarmantes ; on sait maintenant que le parti libéral a remporté la victoire en déposant une somme de plus de \$210,000. Deux cent dix mille piastres employées à l'achat des consciences ! N'est-ce pas profondément triste ?

On a dépensé dans certains comtés des sommes variant de cinq, dix, douze, quatorze, et quinze mille piastres. On achetait le vote des électeurs comme

les bouchers achètent les moutons et le vil bétail.

Quel déshonneur pour le pays ! Comment pouvons-nous avoir une députation qui puisse promouvoir le progrès de la province d'une manière désintéressée !

N'est-il pas évident que les députés qui ont abondamment dépensé leur argent dans le but de corrompre les électeurs vont chercher désormais à se rembourser par tous les moyens possibles ? Oui, sans aucun doute.

L'intérêt privé va primer l'intérêt public. Et les électeurs n'auront pas trop à se plaindre, après tout. S'étaient-ils laissés corrompre eux-mêmes, ils ne peuvent être surpris d'apprendre que ceux qui les ont achetés comme un vil bétail, se vendent à leur tour au détriment de leurs intérêts. C'est le châtiment que la divine providence réserve aux peuples corrompus.

L'histoire constate que que les nations qui ont trafiqué leurs votes et leurs consciences ont toujours été punies et qu'elles ont eu pour les gouverner des hommes sans scrupules qui ont commandé avec la verge de fer, en les conduisant à la ruine complète.

Le peuple canadien, à moins de réagir contre ses abus criants, qui menace de passer dans ses mœurs, aura le sort de tous les autres peuples du monde qui ont commis des excès : une fin honteuse et une ruine irréparable.

Il est temps, pour nous, Canadiens, de réfléchir et de regarder l'abîme qui s'ouvre devant nous.

Ultramontanisme

Dans un moment de dépit à la suite de la défaite des siens dans le district des Trois-Rivières, l'Electeur s'est attaqué aux ultramontains qu'il accusait de préjugé et de fanatisme religieux.

Aujourd'hui, s'écriait-il, le gouvernement Mercier a avec lui les forces vitales de la nation, et contre lui les éléments de haine et de discorde. Le Huntington Gleamer et la Vérité, voilà tout ce qui représente à l'heure qu'il est, l'opposition : le feu et l'eau.

La Vérité attaquée par l'Electeur s'est défendue ; c'était son droit. Mais le fielleux confrère ne pouvait pas perdre une occasion pareille de s'en prendre au Journal des Trois-Rivières et au Trifluvien. Et au cours de cette réponse, il dit :

Maintenant pourquoi l'Electeur méle-t-il le nom de la Vérité à ce qu'il appelle, bien à tort, le "fanatisme religieux" du district des Trois-Rivières ? Pourquoi confond-il ce prétendu fanatisme religieux avec l'ultramontanisme ? Il existe, en effet, à Trois-Rivières une école fanatique, une école dont le Journal des Trois-Rivières et le Trifluvien sont les organes. Mais le fanatisme de cette école est purement politique, nullement religieux. Les membres de cette école peuvent s'appeler ultramontains s'ils le veulent, mais ils ne sont pas de véritables ultramontains. Car pour être un vrai ultramontain il faut être avec le Pape. Or il est notoire que le Pape ne veut pas que les catholiques fassent passer l'esprit de parti avant tout autre considération. C'est pourquoi ce que fait cette école trifluvienne en combattant que les libéraux qui lui sont politiquement opposés, et en appuyant aveuglément des libéraux notaires comme MM. Chapeau et Tarte, des francs-maçons comme Sir John Macdonald, des orangistes, des sectaires de toute sorte.

Il est dit que nous ne nous entendons pas souvent avec la Vérité. Elle prétend appartenir à l'école ultramontaine ; nous aussi. Et pourtant nous ne tenons guère la même ligne de conduite qu'elle. D'où vient la différence ? De ce que nous considérons l'Eglise autrement qu'elle.

La Vérité prétend suivre le Pape, et le Pape seul. Si elle était sincère dans son obéissance au Pape, elle serait sans doute dans le droit sentier. Mais voilà la véritable erreur du confrère. Il se croit à lui seul plus intelligent, plus savant, plus orthodoxe que les évêques dont il méconnaît l'autorité.

Quand à nous, nous reconnaissons comme pasteur suprême le Souverain Pontife. Mais défiant de notre propre railleries, comprenant que Dieu a établi un ordre de chose auquel il faut se conformer nous préférons prendre pour guides les évêques en communication avec le Saint Siège. Eux ont reçu de Dieu la grâce nécessaire pour instruire les peuples. Le Pape donne ses instructions, ses enseignements, les évêques sont les canaux par lesquels ces instructions et ses enseignements arrivent aux fidèles.

Aussi dans la presse que la Vérité accuse de fanatisme, ne voit-on pas ces tentatives scandaleuses pour soustraire les catholiques de la soumission à l'épiscopat, ces accusations contre des évêques de déroger aux règles de l'Eglise, de pactiser avec des ennemis de Dieu, de varier dans leur enseignements. C'est à la

Vérité que pareille besogne s'ait réservée.

Si c'est une pareille attitude qu'il faut prendre pour être ultramontain, nous n'en sommes plus. Mais si un ultramontain est celui qui suit les enseignements de l'Eglise tels qu'exposés par les évêques en communication avec le Souverain Pontife, nous en sommes et nous nous en glorifions.

Elections municipales

Les élections municipales se sont terminées par un victoire complète. MM. Baptist et Lymburner sont élus. Voici le résultat du vote de lundi :

QUARTIER STE URSULE
Baptist..... 44
Houlston..... 31

Majorité Baptist..... 13
QUARTIER NOTRE-DAME
Lymburner..... 128
Spéard..... 40

Majorité Lymburner..... 88

Nous offrons nos sincères félicitations aux vainqueurs. Ils sont tous deux de précieuses acquisitions pour le Conseil-de-Ville où ils sauront représenter dignement leurs électeurs.

Voici quelle sera la force des deux partis au Conseil.
Son Honneur le Maire
M.M. Baptist Bellefeuille
Bourmival Brunello
Lacroix Pagé
Lymburner Ricard
Gélinas (Fr)
Olivier
St Pierre
Vanasse

Soit : neuf contre quatre.

Le nouveau Conseil a un programme tout tracé à suivre. Les finances municipales sont dans un désarroi absolu. Il faut rétablir l'équilibre par une sage et prudente économie.

L'an dernier, tout se faisait, chez la majorité, en vue des intérêts de parti. Il faut que le nouveau Conseil n'ait en vue que les intérêts des contribuables.

Plusieurs injustices ont été commises. C's injustices doivent être réparées.

Les employés étaient à la merci de la majorité qui les tyrannisait et pouvait les destituer injustement. Les employés doivent avoir un engagement sérieux de manière qu'un homme qui fait son devoir n'ait plus rien à craindre.

Le temps des cachettes est passé. Il faut que le Conseil tienne ses séances publiquement de manière que les contribuables soient en état de connaître par eux-mêmes comment leurs affaires sont administrées.

Enfin, il y a trop longtemps que la population revendique ses droits méconnus pour qu'on les méconnaisse encore. Il faut que le nouveau Conseil fasse tous ses efforts pour que le droit d'accorder des licences soit remis à la municipalité

Voilà autant de questions que nous soumettons humblement aux nouveaux élus et à tout le Conseil.

Qu'est-ce que l'économie sociale ?

Nous empruntons le passage suivant à un article de l'Association (Voir Bibliographie) :

A mon point de vue, l'économie sociale n'est rien autre chose que le petit catéchisme mis en pratique. Et comme le petit catéchisme n'est rien autre chose que l'explication des dix commandements de Dieu et des sept commandements de l'Eglise, il s'en suit que l'économie sociale est toute comprise dans le Décalogue et dans les ordonnances de Celle qui représente Dieu sur la terre. C'est là seulement que se trouvent les lois qui maintiennent l'ordre et l'harmonie dans la société, qui s'imposent aux législateurs comme aux gouvernés, qui mettent un frein aux convoitises criminelles, qui font un devoir au riche d'aimer, de secourir le pauvre, et au pauvre d'aimer et de respecter le riche, qui commandent au patron de rémunérer équitablement l'ouvrier, de ne rien lui retenir du salaire légitimement acquis, de ne pas exiger un travail exagéré, et à l'ouvrier de bien servir le patron, d'exterminer fidèlement sa tâche, de ne pas voler le patron ni sur le temps, ni sur le prix, ni sur la quantité, ni sur la qualité de l'ouvrage. Ce sont ces lois qui assurent la justice dans l'exécution des contrats, la probité dans les transactions du commerce et de l'industrie, la charité en haut, la justice et la résignation en bas, partout le courage dans l'adversité, la tempérance dans l'usage des biens terrestres. Ces lois fécondent l'orgueil, l'avarice, la colère, les haines, la vanité et ses sottises, la gourmandise qui hébète le riche et retient le pauvre dans une ignoble misère, la paresse qui réduit à zéro la valeur productive de l'homme, tous les défauts, tous les vices tous les crimes qui endommagent la chose publique, arrirent l'individu, introduisent le désordre dans les familles, nuisent à l'activité sociale, et entravent tout progrès.

Echos de Partout

Mgr Labellé

Saint Jérôme, 7.—Il est plus que jamais rumeur dans les cercles de cette ville, que Mgr Labellé sera prochainement sacré évêque, et que de nouveaux diocèses seront créés.

Echappé belle

Québec, 7.—Un M. Morgan, employé de la Compagnie de la lumière électrique aux Chutes de Montmorency, a failli se noyer l'autre jour. Il était à pêcher dans le voisinage des Marches Naturelles lorsque le pied lui glissa et le pêcheur tomba à l'eau. C'est un compagnon de pêche qui le retira de cette périlleuse position.

Accident

Saint Jérôme, 7.—Un accident est arrivé, mercredi matin, au départ du train du Pacifique. Un inconnu qui voulait prendre passage à bord, arriva à la gare au moment où le train en sortait à toute vapeur. Il parvint à saisir la rampe du dernier char, mais étant tombé sans s'échapper la rampe, il sauta la liasse qui, à ce point, présentait plusieurs écorchures par suite de la vétemé et en un clin d'œil il se fit dépoiler le pouce droit jusqu'à l'os.

Fêche à la truite

Québec, 7.—M. T. A. Poston, de Lévis, accompagné de quelques amis est allé ces jours derniers faire une excursion de pêche au lac Dubé, cinq milles au sud du lac Témiscouata. Ils ont pêché seulement que cinq heures, et pendant cet espace de temps ils ont pris à la mouche 206 magnifiques truites. On dit que ce lac abonde de ce gentil poisson. Un pêcheur a pris dernièrement à cet endroit une truite pesant 12 1/2 livres.

Noyade à Cowansville

Québec, 7.—Un malheur est arrivé en cette localité, mardi soir, vers sept heures. Un nommé Charles Bened, âgé de 23 ans, natif de Birmingham, Ang., mais habitant le Canada depuis plus de trois années, est allé se baigner dans la rivière, en arrière de la manufacture Sloggett, et ne sachant pas nager, il s'est aventuré dans l'eau plus profonde que sa hauteur et avant l'arrivée des secours, il s'est noyé. Son cadavre a été repêché vingt minutes après l'accident. Le Dr Fuller, coroner du district, a tenu une enquête le lendemain, où les faits ci dessus ont été établis.

Un singulier avis

La police du Bengale vient de faire afficher l'extraordinaire avis suivant toutes les stations de l'Eastern Bengal Railway :

"Les voyageurs sont prévenus qu'ils ne doivent rien accepter à manger ni à boire de la part des personnes qui leur sont inconnues, attendu que beaucoup de gens font métier d'empoisonner les voyageurs. Ils lient d'abord conversation avec ces derniers dans un "sarai" ou ailleurs, puis gagnent leur confiance en se disant leur compagnon de voyage jusqu'à la même station.

Lorsqu'ils arrivent à un endroit convenable pour leur dessin, ils empoisonnent l'eau ou la nourriture des voyageurs qui deviennent inconscients ; puis il se sauvent après les avoir dépouillés.

Quelquefois, ils jettent du poison dans l'eau des voyageurs au moment où on la tire du puits ; d'autres fois, ils empoisonnent des bonbons achetés dans un bazar ou bien des aliments déjà cuits."

C'est avec ces "petits riens" qu'on rassure les voyageurs et surtout leurs familles, qui sont séparées d'eux par des milliers de lieues.

Brûlés vifs

Bradenville, Penn., 7.—Les deux enfants, âgés de six et de trois ans, de M. Adam Steiner, boucher d'ici, ont été brûlés vifs par suite de l'explosion d'une lampe à pétrole.

Foudre

Nashville, Ind., 7.—La foudre est tombée sur une grange appartenant à un sieur Williams et y a mis le feu ; M. Williams et ses deux fils qui travaillaient dans la grange ont été renversés sans connaissance sur le sol, et on craint de ne pouvoir les sauver.

Querelle et coups de feu

New-York, 7.—Un ouvrier hongrois du nom de John Lutz, habitant dans Clinton street, s'est querellé avec sa femme et a tiré sur elle quatre coups de revolver. Il s'est ensuite logé deux balles dans la région du cœur et est mort sur le coup. La femme, grièvement blessée, a été transportée à l'hôpital de Bellevue.

Un long jeûne

South Whitehall, Penn., 7.—Il y a en ce moment en cette ville une dame Wuechter qui, depuis le 4 avril dernier, jour du vendredi saint, n'a absolument rien absorbé, sauf quelques gouttes de bouillon à de rares intervalles.

Avant sa maladie, Mme Wuechter pesait 136 livres ; elle n'en pèse plus aujourd'hui que 55. Elle est à l'état de squelette, et les médecins ne lui donnent plus que quelques jours à vivre.

Un mariage en ballon

Lowell Mass., 7.—Les dix mille curieux qui s'étaient réunis, à l'occasion de la fête nationale, aux Fair Grounds de cette ville, ont assisté à un spectacle sinon absolument nouveau du moins assez rare aux Etats-Unis. Un aéronaute nommé Allen devait faire, à quatre heures du soir, une ascension en ballon. Deux jeunes gens de la localité, M. Charles Stowell et Mlle Lotie Anderson ont demandé et obtenu la permission de monter dans la nacelle et de s'y marier ; c'est un ministre protestant de Boston qui leur a donné la bénédiction nuptiale. Dès que la cérémonie a été terminée, le ballon s'est élevé majestueusement dans les airs et a bientôt disparu emportant le jeune couple dans la direction du nord. On ne sait pas ce qu'est devenu le ballon, ce qui a fait dire à beaucoup de spectateurs que c'était une singulière façon de passer sa nuit de noces.

NOTES

On annonce la candidature de M. L. G. Desjardins, ex-M. P., à Montmorency, pour la chambre des communes.

Ottawa ferait une acquisition précieuse dans la personne d'un homme aussi renseigné, aussi laborieux et aussi éloquent que M. Desjardins. D'autre part Québec perdrait l'une de ses personnalités politiques. C'est ainsi que, règle générale, les hommes forts et d'avenir laissent Québec pour Ottawa.

Nos parlements locaux se trouvent considérablement amoindris par cette préférence du fédéral, au point que l'on se demande si notre pays peut fournir assez de politiciens pour deux chambres représentatives sans compter les chambres hautes ; ou bien si l'on ne devrait pas rétablir le double mandat afin de ramener aux législatures des politiciens de distinction qu'Ottawa leur a pris.

La Presse.

On cite le fait suivant comme exemple de la rigueur avec laquelle le gouvernement canadien applique les règlements de la quarantaine relatifs au commerce de bétail, afin de ne donner aux autorités d'Angleterre aucun prétexte pour entraver l'exportation du Canada. La semaine dernière quatre animaux gras américains ont été passés en contrebande à la frontière du Maine et ont été conduits à Woodstock, N. B., puis mis sur un char avec dix animaux canadiens en destination de Saint-Jean, N. B. Informé de ces faits, le percepteur de Woodstock a fait saisir tout le contenu du char, pour infraction aux règlements de la quarantaine comme aux lois de douane.

Les règlements exigent, on le sait, que le bétail américain reste 90 jours en quarantaine avant d'entrer au Canada. De son côté, le département de l'agriculture a donné l'ordre aux autorités de Saint-Jean de mettre en quarantaine pour 90 jours les dix animaux canadiens en question ou de les abattre, parce qu'ils ont été contact avec les animaux américains ; quant à ces derniers, ordre a été donné de les abattre immédiatement et de confier que les carcasses. C'est un avis sérieux à qui de droit qu'on ne joue pas impunément avec les règlements de la quarantaine.

Le Canadien.

DEMEMAGEMENT



T. LYMBURNER

VOITURIER

No. 44 Rue St-Georges

TROIS-RIVIERES

Le sousigné a l'honneur d'annoncer au public qu'il a transporté sa boutique de charbon et de forge, du Pont St-Maurice à l'endroit ci-haut mentionné, en face de la fonderie Romillard & frère, et qu'il est en position plus qu'à jamais de donner entière satisfaction à tous ceux qui voudront lui confier une part de leur patronage.

Toujours en mains, voitures de toutes sortes.

Phaéton pour Dames, Chariots, Buggy de tous genres, Wagons à sièges mobiles, Wagons Express, Wagons de travail, Trains et Sleighs de toutes sortes. Voitures prises en échanges et voitures de seconde main à des conditions exceptionnellement favorables. Réparages de tous genres exécutés sous le plus court délai et à très bon marché.

Une Visite est Sollicitée

T. Lymburner, Voiturier

P. S.—M. Lymburner à deux habiles ouvriers dans le ferrage des chevaux. Tout ouvrage est garanti.

NOUVEL ETABLISSEMENT ! !

VICTOR CARBONNEAU

FERRBLANTIER, FLOMBEUR ET COUVREUR

34 - RUE BADEAUX - 34

TROIS-RIVIERES.

M. VICTOR CARBONNEAU a l'honneur d'annoncer au public qu'il vient d'ouvrir à l'endroit ci-haut mentionné une boutique de ferrblanterie et de couvrerie. Etant très expérimenté dans cette branche d'affaires, il donnera satisfaction à tous ceux qui lui accorderont une part de leur patronage, pouvant exécuter à domicile toutes les commandes du métier.

Spécialité pour la pose de tuyaux pour le Gaz et des ferrures à air chaud et aussi à vapeur et à Petit chaudière. Etant très expérimenté dans cette branche d'affaires, il donnera satisfaction à tous ceux qui lui accorderont une part de leur patronage, pouvant exécuter à domicile toutes les commandes du métier.

Liens d'aisances (Closets) de toutes les sortes. Les meilleurs en usage.

De bonnes références peuvent être fournie sur demande.

Aussi : Assortiment complet de ferrblanterie à des prix très réduits.

Satisfaction garantie.

VICTOR CARBONNEAU, Ferrblanterier

Insolvent Notice

In the matter of

B. WHITEFORD,

Jeweller, Three Rivers,

Insolvent,

Tenders will be received by the undersigned, up to Friday the 11th of July 1890 for the purchase of the stock as follows :

Table with 2 columns: Item and Price. Items include Jewellery (\$1796.58), Plated Ware (\$734.24), Fixtures (\$489.45), Book Debts (\$203.35), and The balance of the year's rent (\$277.00). Total: \$3480.62

Tenders can be made for each separate item or for the whole.

The inventory is on view at the office of Mr Alfred Eaves, Jeweller, Notre Dame St, Montreal or at the office of the assignee. The stock can be seen every day, by applying to the undersigned.

For particulars apply to

F. VALENTINE,

Assignee,

No. 172 Notre Dame St

Three Rivers.



Contrat de la Malle

DES SOUMISSIONS adressées au Maître Général des Postes seront reçues à Ottawa jusqu'à midi le 8 AOUT 1890 pour le transport des Mallets de Sa Majesté, sous les conditions d'un Contrat pour terme de quatre années, 31 fois par semaine, aller et retour, entre le Bureau de Poste de Trois-Rivières et la Station du Chemin de fer. A partir du 1er Octobre prochain le transport sera en voiture.

Des avis imprimés contenant des renseignements plus détaillés au sujet des conditions du Contrat projeté seront en vue au Bureau de Poste de Trois-Rivières et au Bureau du Sousigné, où l'on pourra, aussi, se procurer des formules de soumission.

G. A. BOURGBOIS,

Inspecteur des Postes

BUREAU DE L'INSPECTEUR DES POSTES, Trois-Rivières, 25 Juin 1890.

Province de Québec

District des Trois-Rivières

COUR SUPERIEURE

No. 257

PIERRE-JOSEPH HEROUX, Ecuyer, commerçant de la paroisse de St Boniface de Shavenegan dans le District des Trois-Rivières.

Demandeur,

vs.

MICHEL BOISVERT, cultivateur, de la paroisse de St Boniface de Shavenegan dans le District des Trois-Rivières, et ALFRED BOISVERT, cultivateur, des dites paroisse et District et actuellement résidant aux Etats-Uni d'Amérique.

Défendeurs,

Il est ordonné au Défendeur Alfred Boisvert de comparaître dans les deux mois.

Trois-Rivières 30 juin 1890.

F. X. GUILLET,

Député P. C. S.

NOUVEL ETABLISSEMENT ! !

VICTOR CARBONNEAU

FERRBLANTIER, FLOMBEUR ET COUVREUR

34 - RUE BADEAUX - 34

TROIS-RIVIERES.

M. VICTOR CARBONNEAU a l'honneur d'annoncer au public qu'il vient d'ouvrir à l'endroit ci-haut mentionné une boutique de ferrblanterie et de couvrerie. Etant très expérimenté dans cette branche d'affaires, il donnera satisfaction à tous ceux qui lui accorderont une part de leur patronage, pouvant exécuter à domicile toutes les commandes du métier.

Spécialité pour la pose de tuyaux pour le Gaz et des ferrures à air chaud et aussi à vapeur et à Petit chaudière. Etant très expérimenté dans cette branche d'affaires, il donnera satisfaction à tous ceux qui lui accorderont une part de leur patronage, pouvant exécuter à domicile toutes les commandes du métier.

Liens d'aisances (Closets) de toutes les sortes. Les meilleurs en usage.

De bonnes références peuvent être fournie sur demande.

Aussi : Assortiment complet de ferrblanterie à des prix très réduits.

Satisfaction garantie.

VICTOR CARBONNEAU, Ferrblanterier

Division de Rapide Plat

AVIS AUX ENTREPRENEURS

DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au sousigné, et portant la suscription " Soumission pour les canaux de Saint-Laurent " seront reçues à ce bureau jusqu'à l'arrivée des mallets de l'Est, et de l'Ouest, Mercredi, le 23ème jour de Juillet prochain, pour la construction d'une écluse, déversoirs, etc., à Morrisburg, et l'approfondissement et l'élargissement du canal de Rapide Plat. Les travaux seront divisés en trois sections, d'un mille de longueur environ chacune.

On pourra examiner une carte de la localité ainsi que les plans et, devis des travaux respectifs le, et après Mercredi, le 9ème jour de Juillet prochain, à ce bureau et au bureau de l'ingénieur résidant à Morrisburg, où l'on pourra obtenir des formules de soumission.

Si les soumissionnaires font partie d'une société, la soumission devra porter la signature véritable en toutes lettres, et indiquer la nature de l'occupation et le lieu de résidence de chaque membre de la société ; et, en outre, un chèque accepté sur une banque canadienne incorporée, pour la somme de \$5,000 devra accompagner la soumission pour la section No 1 et un chèque accepté sur une banque canadienne incorporée, pour la somme de \$2,000 devra accompagner chaque soumission pour

L'art à la maison

Nous extrayons le passage suivant d'un article sur "l'art à la maison" publié dans le dernier numéro du Canada artistique :

En parlant de ma série d'articles sur l'art à la maison, quelqu'un disait l'autre jour :

— Bah ! qu'en sait-il là-dessus de plus que les autres ?

Ce monsieur avait tort. Pourquoi ne saurais-je là-dessus rien de plus que les autres, si j'ai étudié la question plus que les autres ?

Quand un homme sensé veut écrire sur un certain sujet, il commence par se renseigner mieux ; il fait appel à son expérience ; il a recours aux maîtres, feuillette les traités, consulte les critiques ; il réunit et classe ses matériaux ; et, quand il a tout bien mélangé, tout bien pesé et bien mûri, il prend la plume et fait la somme de ce qu'il a tiré sur le volet, en posant la synthèse de l'ensemble devant son lecteur.

Dans ces conditions-là, ne doit-il pas nécessairement en savoir plus long que ceux qui n'auront point passé par les mêmes opérations.

C'est comme pour apprendre à lire, pardieu ! Il faut commencer par étudier.

Entendons-nous bien, cependant : entre en savoir un peu plus long que le premier venu sur un certain sujet, et avoir le droit de poser à l'infailibilité, il y a loin.

Aussi—je l'ai dit, je crois, dès le commencement—je ne dogmatise pas ; je ne lance point de décrets, ex cathedra.

J'invite seulement mes lecteurs à réfléchir avec moi, et envisager les choses au point de vue logique, à chercher de quel côté se trouve le bon sens, et à s'y ranger.

Il est facile de constater si je me trompe.

Ce qui est beau ne peut être absurde, et ce qui est absurde ne sera jamais beau.

Ainsi j'ai connu une dame qui se trouvait en possession d'un pot à tabac magnifique, en métal repoussé.

Parce qu'elle le trouvait beau, elle le mettait dans son salon, — comme si un salon pouvait être d'un n'importe quel prétexte la place d'un pot à tabac.

On met les pots à tabac — qu'ils soient en métal repoussé ou en tout autre matière — dans le fumoir. Il me semble que c'est élémentaire.

Que diable, il en est d'autres pots ou vases qu'en ne mettrait jamais dans un salon, fussent-ils en or massif !

Voyons, si cette personne eût réfléchi, eût-elle commis cette ridicule incongruité, qui amenait la souris sur les lèvres de tous ceux qui entraient chez elle ?

Cette même dame, qui par parenthèse se targuait d'un jugement sans pareil — avec-voilà remarqué que ceux qui parlent à tout propos de leur jugement sont précisément ceux qui font les plus grosses et les plus nombreuses sottises ? — cette même dame, dis-je, ne se contentait pas de toujours tenir ses meubles précieusement couverts, elle poussait l'esprit de précaution contre ses visiteurs jusqu'à mettre des antimacassars par-dessus les housses.

Housses pour protéger les meubles, antimacassars pour protéger les housses.

Il ne manquait plus qu'une invention quelconque pour protéger les antimacassars !

Eût-elle commis cette autre ineptie, si au lieu de tant parler de son jugement, elle eût fait appel à la somme de simple bon sens qu'on trouve dans les cerveaux les plus médiocrement dotés ?

A propos de housses aux meubles de salon, on en fait un abus déplorable dans le pays.

Quant à voir ses meubles emmaillottés dans de la toile d'un bout de l'année à l'autre, il est parfaitement inutile d'avoir de l'étoffe dispendieuse en dessous.

On n'a qu'à s'acheter des meubles garnis tout simplement en toile ; cela coûte moins cher que les satins ou pluches de soie.

Les meubles de salon sont pour le salon, et le salon est pour les visiteurs ; il ne sont pas fait pour être mis dans un reposoir le jour de la Fête-Dieu.

Et qu'on ne s'imagine pas les housses protéger les meubles contre l'usage !

Au contraire. Que quelqu'un s'assoie sur un canapé ou, il n'usera que la partie directement en contact avec sa personne ; tandis que si le canapé est recouvert d'une housse, tirailée plus ou moins, et souvent beaucoup plus rude que les vêtements du visiteur, cette housse se déplaçera, glissera sur l'étoffe, et usera un peu partout.

En somme, on ne doit mettre de housses à ses meubles que durant le grand nettoyage de l'automne et de printemps, quand les travaux de réparation s'exécutent à l'intérieur, qu'on part pour la campagne, ou qu'on s'absente de chez soi pour un intervalle quelconque.

Dès qu'on est exposé à recevoir des visites, jamais de housses !

Continuons nos réflexions, — toujours inspirées par la même dame.

Un piano est-il un instrument de musique ou une étrangère ?

Si c'est un instrument de musique, il doit être débarrassé de tout ce qui peut en altérer la sonorité.

Est-il logique alors de le garnir, comme un manteau de cheminée, de pendules, de condalabres, de pots de fleurs, de statuettes ou autres bibelots ?

C'est d'autant moins logique que ce piano doit ouvrir, lorsque le nombre de personnes présentes — à cause de leurs vêtements — affecte l'intensité des vibrations atmosphériques.

N'écrivez donc rien sur votre piano, Mesdames. Vous pouvez — avec vos jolis doigts de fée — transformer en gracieux ornements la couverture de ve-lours qui doit protéger l'instrument

contre l'humidité ou la sécheresse, mais c'est tout.

Cette couverture même doit s'enlever, sitôt que quelqu'un se met au clavier.

Cette habitude de se servir d'un piano comme d'une tablette d'étagère est presque générale dans le pays, et cependant rien n'est plus contraire aux règles de l'art à la maison.

Entrez chez un vrai musicien, et voyez si vous trouvez seulement un coupe-papier sur le piano !

Raisonnons toujours. Pourquoi des rideaux aux fenêtres ? Est-ce par simple ornement ?

Non. Les rideaux sont nécessaires pour deux choses : protéger l'intérieur contre les regards indiscrets du dehors, et au besoin l'assombrir en y produisant le demi-jour ou l'obscurité.

De là deux espèces de rideaux : le rideau léger qui s'applique maintenant sur la vitre même, et le rideau lourd qui masque l'embrasure, se glisse sur des anneaux, et se drape élégamment en longs plis relevés par des embrassements.

Le premier suffit, le jour, pour empêcher les regards extérieurs de pénétrer, tout en n'interceptant pas la lumière du soleil ; le second, outre son utilité pour défendre contre les ardeurs de celui-ci, a cet autre avantage, à défaut de jalousies, de persiennes ou de volets, de suppléer à l'insuffisance de l'autre, quand l'intérieur s'éclaircit aux heures du gaz ou des lampes.

Par conséquent, parfaite raison d'être pour le double rideau.

Or, sans réfléchir à ce qu'il y a d'illogique dans la chose, certaines personnes croient bien faire en suspendant aussi doubles portières.

Et pourquoi donc, si vous plaît ? La portière n'a pas du tout le même rôle à remplir, le même genre d'utilité que le rideau.

La portière a deux missions : celle d'assourdir, d'étouffer le bruit, d'empêcher les sons de se propager d'une chambre à l'autre, et celle de masquer une porte ouverte en formant la pièce aux regards, sans la clore entièrement.

Donc il faut que la portière soit lourde et opaque : donc les portières en dentelle n'ont absolument aucune raison d'être.

On voit qu'il suffit de réfléchir un peu pour distinguer ce qui est de bon goût de ce qui ne l'est pas.

En cela comme en tout — je ne saurais trop le répéter — l'art donne la main à la logique ; le beau, c'est le vrai.

On voit aussi que ce sont pas des formules arbitraires, ni de simple caprice d'imaginaires que j'essaie d'imposer.

J'indique du doigt les lois immuables qui font la base de toute esthétique, rien de plus.

Ces lois ont été découvertes avant nous, je vous assure.

Malheureusement il y a tant de monde qui ne se doutent pas qu'elles existent !

Toujours à continuer.

LOUIS FRECHETTE.

Projet d'une ferme expérimentale à St-Tite

Nous avons déjà eu occasion de parler des dénâches faites par M. le curé Grenier et les députés du district pour obtenir l'établissement d'une ferme expérimentale. Tout le monde comprendra les immenses bienfaits que cette ferme serait appelée à rendre à notre district et à toute la province. Le gouvernement d'Ottawa a compris la chose et la voit d'un bon œil. Déjà le ministre de l'Agriculture a envoyé M. J. C. Chapais, sous-directeur de la ferme centrale d'Ottawa, pour examiner et étudier le site projeté de la ferme expérimentale de St Tite. Nous croyons savoir que le rapport de M. Chapais sera en tous points favorable au projet.

Notre confrère du Journal des Trois-Rivières traite au long cette question dans son numéro de jeudi. Laissons lui la parole :

La raison invoquée pour la création du nouvel établissement à St Tite, c'est que les expériences faites à la ferme expérimentale d'Ottawa qui sont si avantageuses pour la partie ouest du pays, ne conviennent pas toujours à l'économie plus froide, aux saisons moins longues de la partie est. Par sa situation la paroisse de St Tite possède tout ce qu'il faut pour remédier à cette lacune. Placée à un douzaine de lieues au nord du fleuve et tenant le milieu entre Québec et Montréal, St Tite possède une bonne moyenne des conditions climatiques de toute la partie est de la province de Québec ainsi que des divers climats du sud. En d'autres termes, les expériences faites dans une ferme expérimentale qui serait établie, conviendraient parfaitement à toute la province et l'on serait certain que le mode de culture et le choix des produits qui y réussiraient, pourraient être adoptés avec avantage pour tous les cultivateurs jusqu'à la région du golfe. D'un autre côté, St Tite se trouve admirablement situé, pour les communications, au terminus du chemin des Piles et sur la ligne des B-Laurentides qui conduit au lac St-Jean, ce beau pays de colonisation, destiné à devenir le grenier de la province de Québec.

Ce qui donne tout particulièrement de la consistance au projet, c'est la facilité qu'il y aurait dans le moment d'acquiescer pour un prix très modique une splendide ferme d'environ 500 arpents dont 300 en culture et le reste en bois, comprenant toute les qualités de sol que l'on rencontre dans la province ; et aussi le peu de capital qui serait nécessaire pour l'installation. Vingt-cinq mille piastres suffiraient pour l'achat de la propriété, la construction des bâtiments, l'outillage nécessaire à l'ex-

ploitation, l'achat du bétail, etc., etc.

Le gouvernement n'aurait ainsi aucun risque puisque la valeur intrinsèque de la propriété représenterait et au-delà le capital qu'il avancerait pour cette œuvre de progrès.

Mais ce qu'il est encore plus important, ce qui serait d'un immense profit pour le pays, c'est que dans le moment on a le précieux avantage de pouvoir en confier l'exploitation à l'institution agricole la plus renommée de toute l'Eurore.

Le Rev. M. Grenier a pris des arrangements pour mettre l'établissement sous la direction des frères canadiens qui ont fait de longues et fortes études agricoles au célèbre institut de Beauvais.

Et cela, continue le Journal cela sans autre frais pour le gouvernement que les simples honoraires du directeur de l'établissement qui serait naturellement obligé de rendre compte des travaux à la ferme expérimentale centrale d'Ottawa, de voir à la publication des bulletins et de donner à notre classe agricole tout les renseignements qu'elle devrait puiser pour son bénéfice à un pareil établissement.

Les Frères agriculteurs de Beauvais sont reconnus comme les plus grandes célébrités agricoles de toute l'Europe. Outre que se sont des savants pour lesquels la chimie agricole n'a plus de secret, qu'ils ont acquis par l'étude et l'expérience la connaissance de toutes les lois de la végétation, ce sont avant tout des hommes de pratique qui savent tirer du sol par un travail raisonné, une économie intelligente, une appréciation pleine de discernement de la nature de la consommation et de la condition des marchés, tous les profits en argent que l'on peut en retirer.

Ce sont ces succès pratiques dans toutes les branches de l'agriculture, laissant bien loin derrière eux les théories souvent inapplicables et ruineuses de nombre de prétendus docteurs en science agricole, qui leur ont acquis cette renommée européenne à laquelle personne autre n'a pu encore atteindre.

Dans tous les concours qui ont eu lieu depuis quelques années, l'Institut de Beauvais a tellement dépassé tous les concurrents français et étrangers qu'on l'a reconnu comme la première autorité agricole de l'Europe, au point de vue pratique et rémunérateur comme au point de vue de la science. Les meilleurs agronomes d'Angleterre, de Belgique, d'Allemagne vont maintenant à Beauvais apprendre à retirer d'une terre, en deniers sonnants, tout le rendement qu'elle peut donner.

Voilà les agriculteurs que nous pouvons avoir pour diriger la ferme expérimentale de St-Tite et populariser parmi nos populations les bienfaits de la culture améliorée. C'est un avantage exceptionnel, unique qu'il ne faut pas perdre.

Ajoutons ici que les frères ne se contenteront pas d'enseigner l'agriculture comme seuls ils savent le faire. Pendant la saison de l'hiver ils monteront à leurs élèves comment ferrer un cheval, réparer un harnais, confectionner une herse, une voiture de travail, enfin tous les travaux usuels et ordinaires d'une ferme.

Le Journal termine en disant :

Le gouvernement a accueilli le projet avec bienveillance, il n'a fait maintenant rien négliger pour qu'il le mette à exécution. Vingt-cinq mille piastres est une bagatelle comparée aux sommes qui se dépensent pour le commerce, la navigation, les voies ferrées. Et pourtant ce montant suffirait pour doter le pays d'une institution dont on ne peut calculer les immenses bienfaits pour la classe agricole qui, tout en étant une des plus importantes est, il faut l'avouer, la plus négligée dans le partage des faveurs publiques.

Nos ministres et nos députés ont déjà fait des démarches utiles pour la réalisation du projet, il faut qu'ils obtiennent une solution favorable dans un avenir rapproché. Ils doivent cela à notre classe agricole qui sent impérieusement le besoin d'améliorer la production et de se mettre au niveau des autres grandes exploitations nationales qui ont été plus favorisées qu'elle par le passé.

Notes Locales

Samedi prochain, l'Union Musicale fera un grand voyage de plaisir à Sorel, à bord du Berthier. Ce voyage sera des plus agréables. Le départ se fera à 1 hre précise et l'on arrivera à Sorel vers 5 hres. Si le temps le permet, la musique de l'Union donnera un concert au parc de Sorel. Le départ de cette dernière ville aura lieu vers 8 hres. L'excursion sera revenue aux Trois-Rivières avant minuit.

Pendant le voyage, il y aura grand concert à bord.

Prix du passage \$0.75. Enfants \$0.25.

VIN DE PEPSINE DU DR. ED. MORIN

Ce Vin d'un goût très agréable est employé avec le plus grand succès dans les cas de dyspepsies ; gastralgies, manque d'appétit, digestions lentes et pénibles et autres troubles de la digestion.

Cette préparation étant préparée de Vin de Sicile et de Pepsine très pure la rend parfaite pour faire digérer les aliments sans causer aucune fatigue à l'estomac.

Se vend dans toutes les pharmacies

R. I. P.

La clôture qui entoure le Carré Viger est en partie brisée. Le trottoir autour de ce carré a aussi besoin de réparations. Il y manquera plusieurs mardriers. Avis à M. O. Z. Hamel.

M. Jos. Bégin, fils, annonce au public qu'il a en magasin un assortiment choisis et variés de papiers de tous genres à vendre à prix réduits.

Tabac canadien de première qualité en gros et en détail.

Nos militaires seront de retour du camp de St Jean, samedi prochain.

Un de nos amis nous écrit, du camp :

Partis des Trois-Rivières à 10 1/2 hrs A. M., nous débarquâmes à St Jean à 7 hrs P. M., pour la raison que nous fimes de longs arrêts à Louiseville, Maskinongé, Berthier, Lanoraie, St Martin, etc.

Les bataillons campés ici dans le moment sont : le 86e, le 85e, le 88e, le 76 et le 64e, le tout formant à peu près un contingent de 1200 hommes, sous les ordres du Commandant de l'école militaire de St Jean. La bande du 86e sous la direction de M. Fred. Bellefeuille de l'Union Musicale, est toujours bien accueilli et conserve la réputation des années précédentes : celle de ne pas en céder à ses rivaux.

Tout va bien ici. St Jean est une belle petite place, agréablement située sur les bords du Richelieu. En passant, je proteste carrément que Trois-Rivières me paraît de beaucoup supérieure à St Jean ; moins sur le rapport des chances de succès, (St Jean étant entouré d'une ceinture de chemins de fer), votre ville est mieux divisée et présente un plus bel aspect.

ON A BESOIN

D'une servante sachant faire la cuisine ; les plus hauts gages seront payés. S'adresser au No. 29 Rue Bonaventure, Trois-Rivières.

Les musiciens de l'Union Musicale sont allés, lundi soir, saluer les nouveaux échevins, MM. Olivier, Lacroix, Baptist et Lymburner. Partout ils ont été accueillis par de bonnes paroles et une agréable collation. Une foule considérable les accompagnait.

La Philharmonique est allée, elle aussi, s'adresser aux messieurs.

Samedi soir, une vieille idiote, pensionnaire à l'hôpital, est tombée sur le cadre d'une porte se causant des blessures graves à la tête. Elle est dans un état désespéré.

Lundi soir, une bagarre a eu lieu dans un hôtel de cette ville. Un des batailleurs a été arrêté.

Le gaz ne donnant plus une lumière suffisante et le public toujours nombreux qui se presse continuellement au magasin Bondy & Beaulac souffrant de cet état de chose la Corporation a décidé de placer une lumière électrique en face de leur magasin, au coin des rues Notre-Dame et des Forges et ceci pour le bénéfice du public.

Nul doute que l'idée est excellente.

BIBLIOGRAPHIE

LE CANADA ARTISTIQUE

Sommaire du numéro de juin 1890 : TEXTE : BIBLIOGRAPHIE : SARASATE. — BOUTADE : Hypochondrie municipale, Léon Famelart. — HORS DU CANADA : Dante ; La vie à Jean, Marcel B. POESIE : La vieille fête, Jean Rameau. — POUR LES DAMES : L'art à la maison. Louis H. Fréchette ; Les objets religieux au salon, l'abbé F. A. Bailly. — Un nouveau théâtre, P. Dupuy. — Publications nouvelles. — Plaisirs champêtre, Benjamin Sulte. — ROMANS Un mariage d'amour, Ludovic Helevy. — MUSIQUE : Abandon, romance, paroles de Louis Jorez, musique de Fred. Guilbert. — A toi mon cœur, morceau de salon, par A. Jaugman.

Abonnement : \$3.00 par an. A. Filinart, éditeur, Boite 324, B. de P. Montréal.

L'ASSOCIATION

Nous recevons le premier numéro de l'Association, journal d'économie politique publié à Québec par M. C. Masson.

Pendant longtemps la science sociale a été méconnue, même de la plupart de nos hommes publics. C'était une lacune profonde dans les études de notre peuple. Aujourd'hui, le reveil se fait ; et c'est au moment où le besoin commence à se faire sentir de connaissances approfondies dans cette branche de la science qu'on en commence l'étude. M. Masson a voulu profiter du mouvement naissant vers les études économiques et donner son appui à ces mouvements. Pour cela, il a fondé l'Association, le premier journal d'économie politique publié dans la province, croyons nous.

Il mérite nos sincères félicitations nos meilleurs souhaits.

Le premier numéro de l'Association contient plusieurs articles intéressants sur l'exposition du travail de 1889, les caisses d'épargne, les cercles d'ouvriers, l'hygiène sociale, les travaux publics, la Société des Artisans, etc.

Pour donner une idée de l'esprit qui anime le nouveau journal, nous reproduisons dans une autre colonne, un extrait d'un de ses articles.

Abonnement : \$1.00. Antoine Langlois, 28 rue St Joseph, Québec.

LE RECEUIL LITTÉRAIRE

Sommaire de la livraison du juillet 1890 :

Une chanson comique, par E. Z. Massicotte. — Les Canadiens en Afrique, par Charles Amcat. — Etude sur le XVIIe siècle de Louis XIV, par PAUL DURAND. — Le ciel des tropiques, par Edgard La Selve. — Près d'un berceau, par Eliza. — Tragedie, par Rémi Tremblay. — L'amant macabre, par Paul Hugonnet. — Naufrage, par Victor Compos. — Feuilles Mortes ! — Petites notes, par V. G. — Helika, (22e partie), par le Dr. Ch. de Guise.

Abonnement \$0.50 par an. Victor Grenier, directeur. Boite 46 B. de P. Ste Cunégonde, Montréal.

Décès

Au moment où nous mettons sous presse, nous apprenons la mort de Madame Victor Monfet, épouse du député de Nicolet, à qui nous offrons nos plus sincères condoléances.

R. I. P.

Nécrologie

Quant on peut dire de quelqu'un, à l'heure de sa mort, à la fin de sa carrière : Son enfance s'est écoulée sous le toit paternel, sous les yeux et dans les bras d'une mère chrétienne et vertueuse, dans une atmosphère de sainteté ; sa jeunesse s'est passée au sein d'une de nos religieuses maisons d'éducation, dans la pratique de la parfaite soumission, de l'obéissance la plus complète, de la piété la plus tendre, quand enfin tous ses jours n'ont été qu'une suite non interrompue d'actions dignes du ciel, ne peut-on pas dire avec la plus parfaite assurance : Voilà un ami de Dieu, voilà un saint ?

Tel a été l'enfant que nous pleurons aujourd'hui : Elie Lemire, fils de M. Jos. P. Lemire, de La Baie du Febvre, et élève des Révélés Frères des Ecoles Chrétiennes de cette paroisse.

Cet enfant, si digne de l'affection de ses bons parents, leur a été enlevé subitement le jeudi, dans la 14e année de son âge. Il n'a pas eu, il est vrai, le bonheur de recevoir les derniers Sacrements de l'Eglise ; mais il était bien préparé et assurément sa mort n'a pas été imprévue. Tous les dimanches, il s'approchait de la Table Sainte. La veille même de sa mort étant le 14e anniversaire de sa naissance, il s'était confessé et avait communiqué. Le lendemain, s'adressant à son professeur, il lui disait : " Cher Frère, j'ai communiqué hier, et Dimanche, je communiquerai encore avant de quitter le collège. " Le mercredi, jour de sa fête, il se recommandait avec instance aux prières de ses condisciples, leur disant qu'il prêtait les prières aux cœurs.

Il n'est pas ordinaire d'entendre un enfant de cet âge exprimer de pareils sentiments à ses condisciples ; il y aurait à craindre peut-être les railleries ; mais lui, doué d'une piété si candide, ne craignait rien. Aussi, ses condisciples n'ont-ils pas oublié sa demande : deux fois, ils ont fait pour lui la Sainte Communion et, bien qu'ils aient, avec tous leurs maîtres, assisté à ses funérailles, ils n'ont pas voulu se séparer pour les vacances sans aller ensemble au cimetière s'agenouiller sur sa fosse, pour y verser des larmes et adresser à Dieu des prières.

Parents affligés, vous pleurez cet enfant que vous aimez si tendrement ; cet enfant qui, par ses rares qualités, faisait déjà votre bonheur, et sur lequel vous fondiez les plus belles espérances. Mais Dieu, aussi l'aimait ; c'est parce qu'il l'aimait avec prédilection qu'il a voulu le placer sans retard dans le ciel des âmes pures. Hier, ange sur la terre, aujourd'hui, ange du ciel, il contemple le Dieu qu'il aime de toutes les forces de sa jeune âme.

Consolerez-vous donc, Parents chrétiens : vous retrouverez cet enfant chéri dans le séjour des Bienheureux. Communiqué.

Grand Sacrifice de Marchandises

LE STOCK DE BANQUEROUTE DE NARCISSE MORISSETTE

A L'Enseigne du CORSET D'OR, - 148, R. Notre-Dame

Pour être Vendu sans Reserve d'ici a trois mois

Nous attirons l'attention du public sur le grand choix de Tapis et Prêlarts, Mérinos, Cachemire, Tweeds, Serges et Etoffe à Robe

et Etoffe à Robe

et Etoffe à Robe

et Etoffe à Robe

et Etoffe à Robe

et Etoffe à Robe

et Etoffe à Robe

et Etoffe à Robe

et Etoffe à Robe

et Etoffe à Robe

et Etoffe à Robe

et Etoffe à Robe

et Etoffe à Robe

et Etoffe à Robe

et Etoffe à Robe

et Etoffe à Robe

et Etoffe à Robe

et Etoffe à Robe

et Etoffe à Robe

et Etoffe à Robe

et Etoffe à Robe

et Etoffe à Robe

et Etoffe à Robe

et Etoffe à Robe

et Etoffe à Robe

et Etoffe à Robe

et Etoffe à Robe

et Etoffe à Robe

et Etoffe à Robe

et Etoffe à Robe

et Etoffe à Robe

et Etoffe à Robe

et Etoffe à Robe

et Etoffe à Robe

et Etoffe à Robe

Caveat Emptor

Veuillez remarquer que les véritables PILULES BOWMAN sont mises en boîtes en bois ; elles ne sont pas recommandées comme pilules purgatives, mais seulement pour INDIGESTION et CONSTIPATION. Avis à ceux qui désirent avoir les meilleures.

POUDRES INSECTICIDES fraîches, pures et garanties le produit de boutons de fleurs.

Poudre Magique, le meilleur remède pour échauffaisons, etc. Il suffit d'en faire usage une fois pour être convaincu que c'est la meilleure préparation de ce genre.

Véritable Essence d'Epinecette produisant une boisson rafraichissante dite de quinquina.

POUDRE ALLEMANDE WILLIAMS pour bonne pâtisseries feuilletées, garantie pure et saine.

Dépot pour toutes les Eaux Minérales de l'Europe, des Etats Unis et du Canada. Toujours fraîches et de qualité garantie.

Le soussigné est le propriétaire et fabricant du REMÈDE DU DR. SAINT-CYR le spécifique contre la Toux et le Rhume. Garo aux imitations.

Faites usage de L'HUILE D'OURS COMPOSÉE pour les CHEVEUX. C'est la meilleure.

Assortiment complet de PARFUMERIE Française, Anglaise et Américaine. EPONGES, BRUSSES de tout genre, médecine patentées et officielles.

Médecins bien servis aux prix des grands centres.

Les marchands achètent aux plus bas prix.

R. W. Williams PHARMACIEN CHIMISTE

Diplômé après cours faits et examens passés.

